

CLAEYS Laurent

Le couple est domicilié à Bruxelles, mais il réside rue d'Opprebais 18 à 1315 Incourt avec trois de leurs enfants et le copain d'une des filles.

Mr était forain, il a fait faillite, il n'est plus en ordre de paiement de ses cotisations sociales.

Mme a repris la société, et elle a mis Mr comme aidant non rémunéré.

Ils ont un stand de nourriture.

Mme a trois enfants d'un premier mariage et le couple a eu deux enfants.

Les enfants sont venus aider l'épouse de Mr lorsque ce dernier était hospitalisé, mais Mme a dû se débrouiller pour assurer la saison des foires et kermesses.

Monsieur travaillait sur son compteur électrique dans son hangar, il a eu un retour de flammes.

Il a été hospitalisé 1 mois et 9 jours au Centre des Brûlés.

Mr continue ses séances de kiné 3 ou 4 fois par semaine (il a une reconnaissance en pathologie lourde).

Il est également soigné pour des problèmes cardiaques.

Mme souffre de fibromyalgies.

Les deux filles du couple sont encore aux études ainsi que le copain d'une des filles.

Le fils Jonathan, 34 ans, travaille dans le stand de nourriture.

L'épouse de Mr est reconnue invalide de mutuelle (voir fiche indemnités).

Mr ne perçoit pas de salaire.

Mr souhaiterait participer à la cure, mais la situation financière du couple ne leur permet pas de payer les frais d'hébergement demandés.

L'aide financière de la Fondation pour le paiement du séjour serait très appréciée.

Valérie Delpierre